

CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE D'AMBERT (Puy-de-Dôme)

8 Novembre 2021 - 19H

Proposition d'Ordre du Jour Complémentaire

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Monsieur le Maire proposera en début de séance d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour du Conseil municipal.

1.7 Ajout exceptionnel : chats errants – Convention entre la Fondation 30 millions d'amis et la ville d'Ambert

A la demande de l'association LAASSI, le Conseil municipal est sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à conclure une nouvelle convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la prise en charge de 50% des frais de stérilisation et de tatouage des chats errants, à hauteur de 10 interventions.



Ambert